



**École Notre-Dame-de-Fatima
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

PROCÈS-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

**De l'assemblée générale annuelle des parents tenue au
121, Principale Est
Landrienne, QC, J0Y 1V0**

Présences

Jacinthe Thériault	
Angèle Trépanier	
Mylène Labrecque	
Karine Briand	
Andréane Brouard	
Élaine Caron	
Martin Gaudet	
Anthony Rondeau	

Direction

Carolle Prévost	
-----------------	--

Absences

--	--



1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance

La rencontre débute à 19 h 08.

AGA-210-25

Nomination de la
secrétaire d'assemblée

2 Nomination d'un / d'une secrétaire d'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Karine Briand,
QU'Angèle Trépanier agisse comme secrétaire d'assemblée

ADOPTÉE

AGA-211-25

Adoption de l'ordre du jour

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Carolle Prévost fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Martin Gaudet,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

AGA-212-25

Adoption du procès-verbal du
18 septembre 2024

4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 18 septembre 2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Labrecque,
QUE le procès-verbal du 18 septembre 2024, soit adopté.

ADOPTÉ

AGA 213-25

Présentation du *Rapport
annuel 2024-2025* et de
l'organisation scolaire
2025-2026

5 Présentation du *rapport annuel 2024-2025* et organisation scolaire 2025-2026

Madame Prévost fait la présentation du *Rapport annuel 2024-2025*. Elle présente également l'organisation scolaire et le diaporama des membres du personnel.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Martin Gaudet,
QUE la présentation du *Rapport annuel 2024-2025* et de l'organisation scolaire 2025-2026, soit adoptée.

ADOPTÉE

6 Présentation du *Projet éducatif 2023-2027*

Madame Carolle Prévost résume le *Projet éducatif 2023-2027*.



7 Présentation du résumé du *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire*

Le dépliant du *Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire* est remis aux parents et aux membres du personnel. Madame Prévost informe qu'il a aussi été distribué à tous les parents dans les dernières semaines.

AGA-214-25

Conseil d'établissement

8 Conseil d'établissement :

8.1 **Présentation des rôles et responsabilités du conseil d'établissement**

Madame Carolle Prévost dresse la liste des responsabilités du conseil d'établissement et propose une vidéo qui traite des rôles et mandats.

8.2 **Nomination du président d'élection;**

Madame Jacinthe Thériault propose Carolle Prévost.

8.3 **Nomination du secrétaire d'élection;**

Madame Karine Briand propose Angèle Trépanier.

8.4 **Postes disponibles : 2 représentants de parents pour un mandat de deux ans, un membre de la communauté et un parent pour un mandat d'un an;**

Madame Carolle Prévost présente les postes disponibles et la durée des mandats.

- (juin 2026) – Martin Goulet
- (juin 2026) – Aucun membre de la communauté
- 1 poste vacant – parent 2 ans (juin 2027) – Andréane Brouard
- 1 poste vacant – parent 2 ans (juin 2027) – Mylène Labrecque
- 1 poste vacant – parent 1 an (juin 2026 – Anthony Rondeau

Les élus sont :

Karine Briand propose Mylène Labrecque pour un mandat de deux ans
(sept 2025 à juin 2027)

Martin Gaudet propose Andréane Brouard pour un mandat de deux ans
(sept 2025 à juin 2027)



Angèle Trépanier propose Anthony Rondeau pour mandat d'un an (sept 2025 juin 2026)

8.5 Date de la première rencontre du conseil d'établissement;

La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu après la rencontre de l'assemblée générale de parents.

8.6 Délégué au *Comité de parent du CSSH*

Après avoir informé l'assemblée du rôle de délégué au comité de parents du CSSH, les membres présents propose de ne pas avoir de représentant pour le moment.

IL EST RÉSOLU, à l'unanimité.

QUE le conseil d'établissement, soit adopté

AGA-215-25

Information sur l'organisation
de participation des parents

ADOPTÉ

9 Information sur l'organisme de participation des parents (OPP)

9.1 Décision quant à la formation d'un OPP

Madame Carolle Prévost présente les rôles et responsabilités de l'OPP aux parents.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Angèle Trépanier

QUE Jacinthe Thériault agisse à titre de responsable pour l'OPP. La proposition est acceptée

ADOPTÉE

10 Autres sujets

Il n'y a aucun autre sujet.

AGA-216-25

Levée de l'assemblée

11 Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Jacinthe Thériault

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 52.

ADOPTÉE

Signature de la secrétaire